

Il FAUT que ça change !

Publié à 21 h - 2025-04-16



Kim Boivin

École Beaurivage, passionnée de course automobile



Mia Saurélie Dumarsais

Collège Notre-Dame-de-Lourdes, passionnée de danse

Lors de la dernière tenue du Parlement des Jeunes 2025, des étudiants et étudiantes de partout à travers le Québec ont argumenté à propos d'un projet de loi qui consiste à imposer la gratuité du transport en commun pour les étudiants à temps plein de moins de 25 ans. Tous avaient des avis différents, mais à la fois pertinents.

« Il n'y a rien de gratuit dans la vie, même pas la gratuité » - Annabelle Boies, députée de Joliette

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Le Québec est la province dont la population est la plus taxée au Canada.
- En moyenne, le prix d'une passe de bus au Québec est de 97,25 \$ par mois.
- 64 % des citoyens québécois utilisent leur véhicule personnel comme principal moyen de transport.

Pour le meilleur et pour le pire

Le parrain du projet de loi, Lucas Cyr, affirme avec conviction que le réseau de transport en commun est loin d'être facilement accessible à tous et à toutes. C'est pourquoi il nous partage ses idées innovantes, en espérant offrir aux jeunes étudiants et étudiantes de la province, les divers avantages de celui-ci. Son but principal est de diminuer considérablement le nombre d'automobilistes sur la route et de développer, à long terme, une société qui utilisera davantage le transport en commun. Malgré son idéologie qui peut sembler progressive, de nombreux députés et députées s'y opposent fermement.

« Croyez-vous vraiment que tous les québécois ont les moyens de payer plus taxes » - Lena Bareche, députée de Vimont

La plupart des parlementaires de l'Assemblée nationale n'ont pas la même vision que M. Cyr. En effet, comme dirait Kate Hamel, députée d'Arcy McGee : « Ce n'est pas en effaçant le prix, qu'on efface le coût ». De plus, de nombreux députés et députées soutiennent les mêmes raisons d'opposition. La population québécoise n'est pas encore prête à recevoir une augmentation considérable sur leurs taxes, spécialement pour les citoyens et citoyennes qui se situent dans les circonscriptions rurales. Également, ils sont d'accord pour affirmer que ce ne sont pas juste les étudiants et étudiantes qui ont des difficultés financières. D'ailleurs, peut-on réellement parler d'égalité lorsqu'on regarde les villes ? En effet, un citoyen ou une citoyenne d'une petite municipalité bénéficiera indéniablement moins de cette gratuité qu'une personne résidant dans une ville plus développée. En bref, les députés et députées sont en faveur d'adapter le système de transport en commun, mais sont nettement en désaccord sur le fait d'augmenter le coût de la vie une fois de plus.

Du bien malgré tout

Même si la majorité était en défaveur, certains députés et députées voient le potentiel dans ce projet de loi. Ne vous est-il pas déjà arrivé d'être en retard à votre boulot à cause d'un embouteillage sans fin ? Imaginez une société dans laquelle le transport en commun est mis de l'avant. C'est l'objectif que partagent huit parlementaires dévoués. En effet, selon eux, cela réduirait considérablement la densité du trafic sur les routes du Québec. Ainsi, elles seraient moins endommagées et les coûts de réparation diminueraient remarquablement. En somme, pour le bonheur de tous, certains représentants et représentantes appuient le projet.

En conclusion, les avis des parlementaires du Québec sont énormément mitigés, alors n'hésitez pas à leur donner votre opinion. Votre avis compte ! Le Québec ne peut pas changer sans votre voix.